



NOTICE
SUR LA VIE ET LES ŒUVRES
d'ACHILLE GAMON
ET DE
CHRISTOPHLE DE GAMON
d'Annonay en Vivarais (1)



A propos de la particule *de* que prend Christophle et que nous trouvons accolée aussi au nom de plusieurs des descendants de ses frères, on se demande naturellement si la famille Gamon d'Annonay avait un titre de noblesse. Sur ce point, il est bon d'abord de se rappeler que la particule *de* exprimait autrefois un rapport de famille, de lieu ou de possession, et n'impliquait nullement la noblesse. Les vieux actes de notaires désignent ordinairement les individus par leur nom de baptême suivi de leur nom de famille au génitif ou bien à l'ablatif, avec la particule *de*. Ainsi Jacques Durand se dit *Jacobus Durandi* ou bien *Jacobus de Durando*. Le plus souvent, l'aîné de la famille est désigné, comme le père, par le génitif, tandis que les cadets, en latin et ensuite en français, ont la particule, laquelle signifie simplement qu'ils sont de simples branches latérales de la famille dont l'aîné reste le tronc. Cet usage se pratique, du reste, encore dans nos campagnes, où, pour continuer l'exemple cité plus haut, l'aîné Durand est toujours appelé *Durand* ou *Durandou* tout court, tandis que ses frères sont qualifiés Pierre ou Jean *de Durand*, sans avoir

(1) Voir la *Revue lyonnaise*, t. IX, pp. 24, 96, 179 et 258.